

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS**

Garde en milieu familial

Suspension des contributions obligatoires à La Place 0-5

Québec, le 5 avril 2019. – Pour corriger une iniquité, le gouvernement du Québec suspend les contributions obligatoires que doivent verser les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) au guichet unique La Place 0-5.

Le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, en a fait l'annonce aujourd'hui. Il n'y aura donc pas de prélèvement pour l'année 2019-2020. Les bureaux coordonnateurs recevront les instructions de ne pas prélever les frais relatifs au guichet unique auprès des RSG, contrairement à ce qui était prévu au cours du mois d'avril.

Rappelons que la Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance, sanctionnée le 8 décembre 2017, exige que tous les prestataires de services de garde utilisent le guichet unique d'accès aux services de garde désigné par le ministre, soit La Place 0-5.

Citation

« L'ancien gouvernement avait pris la décision de rendre obligatoire l'utilisation du guichet unique pour tous les types de services de garde éducatifs à l'enfance, dans le but d'avoir une seule plateforme pour les parents qui cherchent une place pour leur enfant. Il avait été décidé qu'une RSG devait donc assumer les frais d'inscription de 50 \$ pour son service de garde, en plus des frais annuels d'utilisation fixés à 11 \$ par enfant. Peu après mon entrée en poste comme ministre de la Famille, j'ai eu des échanges avec les associations qui représentent les RSG. Je suis très sensible à leur situation et c'est pourquoi notre gouvernement prend la décision de mettre fin aux contributions obligatoires qu'elles devaient verser pour leur inscription au guichet unique. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

Faits saillants

- Ces sommes seront prises à même les budgets actuels du ministère de la Famille et seront versées directement aux BC qui s'occuperont de les transmettre au guichet unique La Place 0-5.

– 30 –

Source :

Cynthia Lapierre
Attachée de presse
du ministre de la Famille et ministre responsable de la
région de l'Outaouais
Bureau : 418 528-7100, poste 2659

Québec
900, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 810, 8^e étage
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-2181
Télécopieur : 418 643-2640
www.mfa.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 873-9342
Télécopieur : 514 873-9395
www.mfa.gouv.qc.ca

Cellulaire : 419 575-0931
cynthia.lapierre@mfa.gouv.qc.ca